

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18484 - 72ÈME ANNÉE

## Le gouvernement accélère la procédure

## Egalité réelle : personne ne s'y retrouve



George Pau-Langevin et Ericka Bareigts lors de la conférence de presse suivant le Conseil des ministres. L'égalité réelle, c'est être Français et non plus Français d'outre-mer, a dit en substance la secrétaire d'État.

**Les réactions au projet de loi sur l'égalité réelle présenté mercredi en Conseil des ministres sont négatives. Malgré cela, le gouvernement veut accélérer les choses. Il a déjà déposé le texte à l'Assemblée nationale. Cette précipitation interroge sur l'utilité de la concertation lancée jusqu'au 9 septembre en utilisant comme seul support un site internet.**

**N**ous avons appris hier que le gouvernement a déposé le projet de loi sur l'égalité réelle à l'Assemblée nationale. Prise au lendemain de la présentation du texte en Conseil des ministres, cette initiative traduit une précipitation. Car maintenant, seuls les parlementaires et le gouvernement pourront modifier le texte. Mais le précédent de la loi Travail montre combien ces

modifications peuvent être encadrées. Face aux revendications légitimes s'opposant à la remise en cause des droits sociaux conquis depuis plus de 60 ans, le gouvernement avait utilisé l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter son texte sans vote.

Pourtant, les premières réactions au projet du gouvernement sont négatives. Cela aurait dû amener Paris à

agir différemment. D'autant plus qu'il avait déjà reçu plusieurs avertissements. Avant la présentation du texte, plusieurs instances étaient saisies pour donner leur position sur ce document. Que ce soit au CESE ou au CESER de La Réunion, les avis ont été critiques sur le contenu et sur la méthode. Le CESE préconisait notamment que la priorité soit donnée à la consultation

des populations concernées afin qu'elles définissent d'abord une communauté de destin. Mais le texte soumis aux parlementaires ne prend pas en considération ces remarques.

### Texte le plus important depuis 1946

Or, l'enjeu est très important. Lors de la conférence de presse qui a suivi le Conseil des ministres, George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, a indiqué que ce texte aura une portée aussi grande que la loi du 19 mars 1946 qui a mis fin au statut colonial à La Réunion, en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique.

Le projet de l'égalité réelle a été annoncé par le président de la République en mai 2015. C'est la reconnaissance implicite que tout ce qui a été mis en œuvre depuis 1946 n'a pas permis d'arriver à l'égalité promise par la loi. François Hollande avait nommé un parlementaire en mission, Victorin Lurel, pour piloter la concertation préalable. Elle devait recueillir les avis des parlementaires et des partis politiques des outre-mer. À La Réunion, le PCR a été le seul parti à présenter publiquement ses propositions. Elles n'ont pas été prises en

compte.

### Loin des attentes

Le projet de loi est donc loin de répondre aux attentes. Personne ne s'y retrouve. C'est ce qu'indique notamment les prises de position de la FEDOM et du CREFOM. Consultée par le biais du CESE, la société civile exprime donc son désaccord sur le rendu final. Le Parti communiste réunionnais souligne que « la logique aurait voulu que le texte de loi présenté, soit le résultat d'une large concertation. Tel n'a pas été le cas, car le texte est déjà écrit ». Et d'ajouter que « entre le moment où le président de la République a annoncé le projet d'égalité réelle et aujourd'hui, il s'est écoulé 17 mois. C'était plus de temps qu'il n'en fallait pour recueillir - directement - les avis des populations concernées par un texte qui engage leur avenir pour 20 ans. Maintes fois, le PCR a demandé au gouvernement d'organiser la concertation préalable ».

### Caricature et précipitation

L'attitude du gouvernement confirme la justesse de ces réactions. Au cours de la conférence de presse suivant le Conseil des ministres, le discours de la secrétaire d'État à l'Égalité réelle n'a pas en effet contribué à apaiser les craintes. Passer du statut de Français d'outre-mer à celui de Français, voilà ce que permettra le texte a-t-elle dit en substance. Qui a donc pu lui suggérer un discours aussi caricatural ? Car qui peut penser que les problèmes graves de La Réunion puissent être réglés de la sorte ? Le Conseil des ministres a annoncé le lancement d'une concertation uniquement sur Internet qui prendra fin le 9 septembre. Mais le texte du projet de loi a été déposé dès hier. Cette précipitation ne dit rien qui vaille.

*M.M.*

## Etat d'urgence à La Réunion

# « Non aux violences de l'État contre des Réunionnais ! Oui au respect des droits humains à La Réunion ! »

**Suite à deux perquisitions décidées sans l'autorisation d'un juge et accompagnée d'actes de violence, le PCR fait part de son indignation au sujet de cette nouvelle dérive de l'application de l'état d'urgence à La Réunion.**

**L**e Parti Communiste Réunionnais exprime son indignation suite aux violences commises par des policiers ce mardi 2 août 2016 contre deux jeunes et leurs familles à Saint-André et Sainte-Suzanne. Ces personnes — y compris leurs domiciles — ont été victimes de comportements violents inacceptables sous prétexte que les deux jeunes se sont convertis à l'islam.

À ce sujet, le PCR rappelle que le sénateur Paul Vergès n'a jamais voté pour l'état d'urgence. Il s'interroge aussi sur la complicité de certains médias ayant cautionné cette opération, qui vise à détourner l'attention des

Réunionnaises et Réunionnais des problèmes essentiels du pays.

C'est pourquoi, plus que jamais le PCR appelle le peuple réunionnais à se rassembler pour des solutions à ses difficultés.

**Fait au Port, ce jeudi 4 août 2016  
Le Bureau de presse**

## Édito

# Le terrorisme grandit lorsqu'il n'y a pas d'autre option (dixit le Pape)

**T**ous les médias ont rapporté les paroles du Pape, dispensées dans l'avion qui le ramenait des JMJ. "Témoignages" a repris un article du journal l'Humanité. Pour le chef de l'Eglise, "le terrorisme grandit lorsqu'il n'y a pas d'autre option". La sélection optionnelle se fait par l'emploi et l'argent : "au centre de l'économie mondiale, il y a le dieu argent, et non la personne, l'homme et la femme, voilà le premier terrorisme". Tout en affirmant avec force que "Ceci est un terrorisme de base, contre toute l'humanité", il confesse que "nous devons y réfléchir".

Nous sommes bien au coeur de l'idéal communiste qui repose sur l'utilité sociale de l'Homme et non sur une quelconque valeur marchande. Une société où chacun est valorisé pour soi-même et au service des autres ne peut pas sombrer dans l'ennui, la destruction, voire l'auto-destruction. Aussi, le débat ouvert par le Pape convoque-t-il une Humanité consciente et responsable. Voilà du renfort idéologique pour ceux qui luttent et espèrent.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu des personnes, au demeurant bien sous tous les rapports, venir donner des leçons aux membres du PCR, un parti à détruire, selon elles. Il arrive que des esprits fragiles cherchent des biais pour se conformer aux tendances du moment alors que le taux de chômage dépasse 30% et que 46% de la population se situe sous le seuil de pauvreté. 60% des jeunes de 19 à 24 ans, sortis du cycle

scolaire, ne travaillent pas alors qu'on leur réclame 41,5 années de cotisations pour avoir la retraite. Ce tri sélectif ne relève pas de la nature, encore moins de la chance, comme une vulgaire loterie. C'est le résultat d'un système pourri que le Pape a demandé aux jeunes de combattre. Voilà l'ennemi commun.

Quelles perspectives avons-nous pour éviter le pire ? Suivant les vœux du pape, il n'est pas interdit d'y réfléchir. Avec une planète qui comptera 10 milliards d'individus, la Maison Commune s'imposera inévitablement aux chapelles de la division, ferment accélérateur de la barbarie. A La Réunion, il s'agit d'organiser intelligemment la vie d'un million d'habitants sur une surface utile d'environ 800 kilomètres carrés. Le PCR a réfléchi aux solutions globales et cohérentes. Les médias qui ont prolongé les propos du Pape auront du mal à garder plus longtemps le silence sur les options du PCR en faveur d'une société durable et solidaire.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Manifestations contre le coup d'État au Brésil

# Ouverture des Jeux olympiques de Rio : forte mobilisation populaire pour le respect de la démocratie

Un coup d'État institutionnel de mai dernier au Brésil a permis à une minorité de s'accaparer le pouvoir que lui refusait le suffrage universel. À l'appel du Front populaire brésilien et d'autres organisations démocratiques, une grande marche est prévue aujourd'hui à l'occasion de l'ouverture des Jeux olympiques. La plupart des chefs d'État ont décidé de boycotter l'événement.



Manifestation contre le gouvernement au Brésil.

L'ouverture des Jeux olympiques à Rio de Janeiro aura lieu sans la présence des deux derniers président du Brésil élus au suffrage universel, Lula et Dilma Rousseff. La plupart des dirigeants de la région seront également absents, ainsi que ceux du BRICS. Même Barack Obama a choisi la politique de la chaise vide. François Hollande sera donc un des rares chefs d'État à être assis dans la tribune des officiels. La raison de ce boycott vient du coup d'État institutionnel perpétré au Brésil pour suspendre la présidente de la République.

Depuis l'élection de Lula en 2002, les conservateurs ont toujours perdu l'élection présidentielle face au candidat du Parti des travailleurs. 2006, 2010 et 2014 ont en effet confirmé la volonté du peuple pour le changement. Une partie de la classe politique est prise dans des affaires de corruption. Craignant pour ses intérêts, cette classe a voté

la procédure de suspension de la présidente élue, qui avait pour principe de ne pas entraver les enquêtes visant les responsables politiques accusés de corruption.

### Gouvernement de coup d'État

Ce coup d'État s'est appuyé sur une campagne de presse menée par des journaux aux ordres des corrompus, qui a complaisamment amplifié les appels au coup d'État d'une partie de la bourgeoisie qui manifestait dans la rue. Ces manifestants refusent surtout d'être solidaires avec les plus pauvres, et appelaient à un retour d'une politique privilégiant leurs intérêts. Le Brésil est un des pays les plus inégalitaires du monde. C'est pourquoi les gouvernements élus depuis 2002 ont fait de la lutte contre la pauvreté une priorité. Cela passe par des impôts pour

garantir aux plus démunis au moins un repas par jour.

Suite au coup d'État, Dilma Rousseff est suspendue dans l'attente d'un jugement visant à sa destitution. Dès leur arrivée au pouvoir, les conservateurs n'ont pas tardé à remettre en cause la politique du gouvernement qui avait un mandat du peuple.

Le gouvernement Temer a éliminé le ministère du Développement agraire, chargé de l'application des politiques publiques spécifiques en faveur de quelque 20 millions de Brésiliens. Il a aussi supprimé les ministères de la Femme, de l'Égalité sociale et des Droits ainsi que le ministère de la Culture. Il veut également réduire les impôts payés par les plus riches.

Mais ce coup d'État rencontre une résistance passée sous silence dans la plupart des médias occidentaux.

### Pour le respect du suffrage universel

Aujourd'hui à Rio, les forces démocrates ont prévu une marche à l'occasion de l'ouverture des Jeux Olympiques. Le Front populaire du Brésil et d'autres organisations se donnent rendez-vous en face de l'hôtel Copacabana Palace. Pour les soutiens de la démocratie, l'objectif est de profiter de l'événement pour donner à la mobilisation contre le coup d'État une portée internationale. Elle est une des nombreuses initiatives du peuple brésilien en lutte pour recouvrer ses droits, dont un des plus importants : le respect du suffrage universel.

M.M.

**Maurice****Le petit garçon qui voulait attraper le vent (8)**

fouillait. « FOUTOUR... Oh, les petites crottouilles !... »

Les enfants et le chien-parapluie s'enfuirent dans la chambre de Grand-mère.

« Tu vas voir ! », murmura Firmin qui savait que Grand Diab avait peur de Grand-mère (au vrai, elle l'avait plus d'une fois changé en citrouille).

Dès que le démon déguisé en jupons déboula sur eux, Ti-Jean, la psyché bien en main (ce grand miroir que Grand-mère gardait de sa tendre jeunesse), la planta devant Grand Diab qui vit la Grand-mère de Ti-Jean foncer sur lui. Il poussa un cri d'effroi, fit demi tour, mais Firmin, qui dans le même temps s'était saisi des cartes à jouer de son cousin en lui murmurant : « Mon passeport pour l'au-delà », écarta le miroir, rappela Grand Diab. Celui-ci étonné se retourna, et que vit-il ? Il vit Firmin se précipiter sur lui à toute vitesse, suivi de son chien parapluie. Il n'eut que le temps d'ouvrir la bouche, de béer de surprise, et l'enfant et le chien sautèrent dedans. Avalés. Disparus dans le gros bidon de Grand Diable...

Ti-Jean lui-même en était tout baba. Ça alors, « sap dan karay tomb dan difé »...

Firmin et Tourniquet ne tardèrent pas à se retrouver en un lieu céleste, qu'on nomme le Paradis, jeu de cartes dans la main.

Les anges étaient tout contents de retrouver un jeu de cartes dont ils avaient appris les rudiments avec Ti-Jean. Ils n'avaient guère eu le temps de se distraire depuis le passage du petit Mauricien.

Firmin n'eut pas à les prier pour faire une petite partie de Poker, et même pour miser, ce qu'ils firent avec entrain. Tout se déroula bien, et même un peu mieux que bien, attendu que Firmin ramassait toute la mise, (il gagnait gros, très gros), lorsqu'il entendit une voix de stentor.

« Que fais-tu là, mon garçon ? »

Firmin se retourna et vit le Visage de Dieu.

« Ce chien, il est à toi ? »

Le Très-Haut tenait entre Ses deux doigts l'animal.

(Suite au numéro de mardi).

**Jean-Baptiste Kiya**

Remerciements Jean-Paul C.

**T**i-Jean fit tomber un ustensile de la table, et feignant d'aller le ramasser, entraîna Firmin qui marqua son étonnement.

« Ce n'est pas Grand-mère, murmura le Grand Cousin à quatre pattes. -Alors, c'est qui ? », rétorqua Firmin.

« J'ai mon idée. Viens ! », ils progressèrent sous la table pour se faufiler sous les jupons de la Grand-mère qui touillait dans la grande marmite et qui ne se rendit compte de rien.

« Ça sent mauvais, là-dessous ! », sussura Firmin qui se bouchait le nez.

Ti-Jean acquiesça et montra quelque chose à son cousin : c'était la queue du diable qui frémissait de contentement.

Quand la Grand-mère se retourna, elle chercha des yeux les enfants.

« Mais où sont-ils passés, ces malap-

pris !... »

-On est là, Grand-mère : sous ta jupe ! », cria Ti-Jean.

La Grand-mère plongea alors ses deux mains dans ses jupons, comme ça !

« Où êtes-vous, mes chéris ? Ah ! J'en tiens un ! », exulta-t-elle. Elle n'avait attrapé que sa queue, qu'elle tira de toutes ses forces, et manqua de tomber.

« CROTTE ! »

Ti-Jean et Firmin en étaient sortis, le Diable qui leur tournait le dos, penché, cherchant toujours dans ses dessous, leur montrait le derrière. D'un même mouvement, ils donnèrent un grand coup de pied dans le postérieur de Grand Diab, si bien qu'il bascula la tête la première dans le chaudron rempli d'une mixture bouillante et infâme.

Il en sortit prestement, la chaleur lui piquait la peau, il était furieux. Il ba-

# Oté

## Kan nana bann bon prinsip é k'i aplik pa !

*Après la pèryod la kolonizasyon, l'ariv lo zour pou dékolonizé. Dann désèrtin ka bann pèp la fé sak i apèl in guèr libérasyon nasyon. Dann désèrtin ka lo péi kolonyalis la roganiz sak li apèl la dékolonzasyon pasifik-dizon, soi-dizan pasifik !*

*L'il Maurice la vni indépandan san fé la guèr kont l'Anglètèr. Madégaskar la pa fé pou vréman in guèr libérasyon pou li trap son l' indépandans. Dann bann péi konm l'Algérie, konm lo Mozambik épi d'ot péi ankor la fé bann guèr la dir dé z'ané é dé z'ané.*

*Kisoï la guèr, kisoï pa la guèr bann koloni té i doi gingn z'ot l' indépandans avèk lo frontyèr zot l'avé étan koloni. Sa sé in gran prinsip dann lo droi intèrnasyon. Mé la pa toultan la aplik so prinsip-la, konm k'i fo : ni koné la késtyonn bannzil Chagos, ni koné galman kosa la spasé dann bannzil komor avèk Mayotte, ni koné osi sak la spasé é i éspas ankor dsi la késtyonn bann zil épars konm Juan de nova, Europa, Bassas dé Indya, épi Tromlin. Lo kolonizatèr, la mète son prinsip dékolonizasyon dann son posh épi son moushoir pa dsi.*

*Juan de Nova l'éte in l'androi ousa l'avé arienk lo guano - fimyé kaka zoizo d'mèr - Sa té in marshandiz téi kout pa tro shèr. Mé lé shoz i shanj avèk pétrol épi lo gaz i diré nana dann kanal Mozambik , épi o z'alantour bannzil épars. Astèr si i trouv lo gaz an gran kantité, si i trouv pétrol a gogo, a kisa i rovien sa ? Kisa k'i gingn é kisa k'i pèrd ? Dann kèl trikmardaz l'oséan indien lé riskab tonm ankor. Ala sak i pé arivé kan nana bann gran prinsip lo droi intèrnasyon é k'i aplik pa.*

*\*Bann péi kolonyal i koné koman i aplik bann prinsip avèk la krash pa dann la réalité épi la sinsérité : in bann sharjèr d'lo, épi bann sharjèr d'lo danzéré.*

**Justin**

« Donn pa kou d'pyé dann out vane de ri ! » - In kozman po la rout

Ala in n'afèr sinp é ala in n'afèr vré. Kosa sa i vé dir ojis ? Sa I vé dir I fo pa alé kont son z'intéré. Dann kèl ka ni pé dir sa ? Par égzanp : in moun na in travay a-titré. Li na intéré bien fé son boulo pou konsèrv son plas travaye... Mé si li amenn sa an sharète shaviré, Li lé riskab pèrd son gingn-pain. Ni pé an avoir d'ot z'égzanp : konm bien soign son vash pou k'èl i done de lé konm k'i fo... Mé, dé foi, kan i di sa sé konm in lashtë, pou flate lo patron é bien fé pass aou, pa solman par lo travaye mé an fézan lo lésh-bote-blouz. Sa i ariv dé foi malorézman. Bon ! Mi lès azot kass z'ot tête la dsi é ni artrouv pli d'van.